



Les Jardins de Ris

A s s o c i a t i o n S y n d i c a l e L i b r e

Chez M. BOIZIAU Yves • 34, rue Clément-Marot • 91130 Ris-Orangis • boiziau@wanadoo.fr

Lettre d'information N°2 - Mai 2004

Tout d'abord, nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

----- *Pavillons en fête* -----

Nous vous invitons à participer le 25 mai prochain, à partir de 19 h, à un buffet convivial organisé par L'ASL et la municipalité. Merci aux résidents de la place Rue Clément-Marot de prendre leur disposition pour libérer l'espace disponible. Nous comptons sur le plus grand nombre pour nous rencontrer et passer une agréable soirée.

----- *Espaces verts* -----

Comme vous avez put le constater, les plantations ont été réalisées. Des questions furent soulevées pour ce qui concerne la hauteur des végétaux : pas d'inquiétude, les petits pieds tels que rosiers et lavandes vont pousser. Pour ceux plus hauts, ils ont une croissance lente. Nous vous rappelons que l'entretien des espaces verts est coûteux et donc il faut les respecter. Évitez de rouler en vélo, marcher sur les plates-bandes (enfants), se servir dans les plantations (vols de végétaux à peine plantés) et comme d'habitude : le stationnement des véhicules, sans oublier nos « amis à quatre pattes ». Nous vous demandons aussi d'entretenir vos jardins, le village en sera d'autant plus agréable.

----- *Cahier des charges* -----

Suite à des problèmes de voisinage, nous vous rappelons que seulement 35 places de parking sont disponibles pour les visiteurs. Pensez que vos voisins ont également besoin de ces places et donc les voitures « tampons » n'ont pas lieu d'être. Les voitures stationnant sur la rue Clément-Marot bloquent le trottoir. Évitez de vous garer en double stationnement.

----- *Cahier des charges* -----

Pour rappel, il est impératif avant d'entreprendre des travaux extérieurs de bien lire son cahier des charges. En cas de doute vous pouvez en parler avec les membres du bureau de FASL. Le non respect du cahier des charges peut entraîner de sérieux problèmes au moment de la conformité. Une réunion d'information principalement pour les nouveaux résidents est prévue au mois de juin. Vous serez tous les bienvenus.

Nous vous rappelons, encore et toujours, que les missions du bureau de l'ASL sont de détenir la propriété des espaces communs, de gérer ces parties communes, de faire respecter le Cahier des Charges, de répartir les dépenses, de recouvrer les charges afférentes et certainement pas de nous transformer en policiers. Merci à chacun d'être responsable.

Nous restons disponibles et à l'écoute de tous.

Le Président